

COMMUNE Arthon
Code_insee: 36009

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

jeudi 8 septembre 2022

Gestionnaire : Agence Régionale de Santé du Centre

Délégation Territoriale de l'Indre
Cité Administrative - CS 30587

36019 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P.	AS1	Description
		Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

famille: Conservation des eaux

1647 Arrêté préfectoral du 29/08/2011

N° 2011 241-0008 déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux et les périmètres de protection du captage "Les Chézeaux" du syndicat intercommunal des eaux de Velles-Arthon-Buxières d'Aillac.

Les prescriptions applicables à chaque périmètre figurent dans l'arrêté annexé au présent document.

1648 Arrêté préfectoral du 29/08/2011

N° 2011 241-0009 déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux et les périmètres de protection du captage "Le Petit Pont" su Syndicat Intercommunal des Eaux de Velles-Artho-Buxières d'Aillac.

Le captage est situé sur la commune de Velles et la commune d'Arthon est concernée par les périmètres rapprochés et éloignés de ce captage.

Les prescriptions applicables à chaque périmètre figurent dans l'arrêté annexé au présent document.

1649 Arrêté préfectoral du 16/06/2010

N° 2010-06-0129 déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux et les périmètres de protection du forage d'alimentation et les périmètres de protection du forage d'alimentation en eau potable "La Croix Rouge", implanté sur la commune de LE POINÇONNET, et mis à disposition de la Communauté d'Agglomération Castelroussine au titre de sa compétence eau potable depuis le 1er Janvier 2003.

Le captage est situé sur la commune du Poinçonnet et la commune d'Arthon est concernée par les périmètres rapprochés et éloignés de ce captage.

Les prescriptions applicables à chaque périmètre figurent dans l'arrêté annexé au présent document.

Gestionnaire : Département de l'Indre

D.G.A.R.T.P.E.
Hôtel du Département
CS 20639
36020 CHATEAUROUX CEDEX

Code S.U.P. EL5 *Description* Servitudes de visibilité sur les voies publiques

famille: Circulation routière

564 Arrêté préfectoral du 25/07/1980

N° 80.3110/EQUIP/652/AGE portant servitude de visibilité d'élagage en bordure des chemins départementaux et communaux.

La nature des points dangereux, zones, longueurs de la servitude sont détaillés dans l'arrêté annexé au présent document.

Code S.U.P. EL7 *Description* Servitudes d'alignement

famille: Circulation routière

927 Arrêté préfectoral du

- RD 14 : arrêté du 07/04/1891
 - RD 42 : arrêté du 14/04/1890
 - RD 45 : arrêté du 15/04/1890
-

Gestionnaire : DGAC - Département SNIA Ouest

Pôle de Nantes
Zone Aéroportuaire
CS14321
44343 BOUGUENAI Cedex

Code S.U.P. T7 *Description* Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

famille: Circulation aérienne

1857 Arrêté Interministériel du 25/07/1990

relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation.

Voir arrêté ci-annexé, définissant les installations soumises à autorisation.

Gestionnaire : ORANGE

UPR Ouest / Centre Val de Loire
18-22 Avenue de la République
37700 SAINT PIERRE DES CORPS

Code S.U.P.	PT3	<i>Description</i>	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
<i>famille:</i>	Télécommunications		
928	Code des Postes et Télécommunications du		
	Itinéraire des câbles souterrains de télécommunications :		
	- RG 36124E : Arthon / Arthon Balsan		
	- RG 3662E : Velles / Arthon		
	- RG 3684E : Le Poinçonnet / Arthon		